



www.federationdeslacs.ca

Procès-verbal

Le lundi 31 mars 2014

Salle de réunion du centre communautaire J-A perkins de Val-des-Monts

Présences:

Membre du comité exécutif : Michel Francoeur (lac St-Pierre), Russel Rieger (lac St-Pierre), Luc Villeneuve (lac McArthur), Luc Villeneuve (lac McArthur), Andrew Henderson (lac Brassard) et Mélanie Renaud (coordonnatrice de la Fédération).

Les représentants de la Municipalité de Val-des-Monts : Mireille Brazeau (conseillère).

Les représentants et participants des associations membres : Igor De-Vreeze (lac St-Germain), Allyson Domanski (des Trois lacs), Linda Brière (lac McArthur), Jean-Claude Drapeau (lac McFee), Adrian Jones (lac Brassard), Rick Taylor (lac Brassard), Luc Fournier (PSLL), Marie-Paule Doyle (des Trois Lacs), Danielle Delisle (lac à la Perdrix), Michel Goulet (lac Achigan), Denise Goulet (lac Achigan), Dale Smith (lac Grand), Michel B. Gauthier (lac St-Pierre), David Vandevenne (lac St-Pierre) et Claude Mondoux (lac St-Pierre).

Assemblée générale annuelle (AGA)

1. Ouverture de la réunion

La réunion a été ouverte officiellement à 18h35 par Michel Francoeur qui a souhaité la bienvenue à tous. Un tour de table a été fait pour présenter chacun des participants. Il y a constat du quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été modifié afin de réorganiser la réunion générale annuelle, la réunion spéciale puis la réunion régulière du conseil d'administration. La distribution des bouteilles pour l'échantillonnage du phosphore total est ajoutée au point varia. Le point pour les nouveaux signataires des chèques est également ajouté à l'ordre du jour du CA suite aux élections du conseil d'administration. L'adoption de l'ordre du jour a été proposée par Russel Rieger et secondée par Luc Fournier.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 décembre 2012

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 13 décembre 2012 a été adopté à la réunion du 12 février 2013 par Richard L'Abbé et secondé par Marc Caron.

MF
1.12.14

4. Bilan financier

Le bilan et les résultats financiers ont été distribués et expliqué par Luc Villeneuve. Les coûts pour les services de la coordonnatrice sont sensiblement les même que l'année passée. Les coûts d'impression et de mise en page ont été réduits grâce aux efforts de Mélanie Renaud et Linda Brière. De plus, la Fédération a également recueilli des fonds grâce à l'initiative de vente de calendriers en plus des dons de 8000\$ qui ont été remis. Une demande de financement de 10 000\$ supplémentaire a été demandée à la municipalité de Val-des-Monts afin de procéder à l'échantillonnage des lacs et en connaître l'état trophique (vieillessement). En ce qui concerne la distribution de l'Échos de nos lacs, des discussions se poursuivent pour évaluer la possibilité de distribuer la version de l'automne en format électronique seulement. Il est suggéré par Michel Goulet de mettre ce point (distribution de l'Échos de nos lacs) à la prochaine réunion du conseil d'administration. La Fête de la pêche a été retirée du budget en raison de l'importance des coûts relié à cette activité. Finalement, le nouveau statut d'organisme de bienfaisance permet également l'obtention de dons supplémentaires. Le budget a été proposé par Allyson Domanski et secondé par Russel Rieger.

5. Rapport des activités annuelles 2013

La coordonnatrice Mélanie Renaud a fait un court résumé des activités qui ont eu lieu au cours de l'année 2013 puisque ce point avait déjà été présenté à la réunion de décembre 2013. Elle a également mentionné que le rapport annuel des activités 2013 est disponible en ligne sur le site Internet de la Fédération des lacs.

6. Modifications aux règlements généraux

La résolution de pour la modification aux règlements suivante « Que le paragraphe 2 de l'article V (officiers) des Règlements de la Fédération des lacs de Val-des-Monts soit modifié de façon à ce que le mandat soit de un (1) an au lieu de deux (2) ans » a été voté à l'unanimité. Toutefois, plusieurs discussions se sont tenues sur l'ensemble des règlements en tant que tel et tous sont d'avis qu'une révision complète doit être effectuée. Un comité de révision des règlements a été formé par Michel Francoeur, Marie-Paule Doyle et Denise Goulet. Alyson Domanski a également offert son aide.

Responsables : Michel Francoeur, Marie-Paule Doyle, Denise Goulet et le comité exécutif
Quand : Mars 2014
Statut : En cours

7. Nomination des membres du conseil d'administration

Il est voté à l'unanimité que les 19 représentants des associations de lacs membre en règle constituent le conseil d'administration. Toutefois, il est suggéré qu'une procuration rédigé par chacune des associations de lac afin de nommer le ou la représentant(e) au sein de la Fédération soit acheminé à la Fédération des lacs. Ces représentants pourront être modifiés ultérieurement par procuration. De plus, le nom du représentant(e) sera également ajouté sur le formulaire de cotisation des membres.

8. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a proposé par Adrian Jones et secondé par Dale Smith.



PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DE LA FÉDÉRATION

Le lundi 9 juin 2014 à 18h30

Salle de réunion de l'Édifce Curé A.-Allard de Val-des-Monts